Indy obtient son immatriculation définitive comme Plateforme Agréée

Lyon, le 22 janvier 2026 – À l'approche de l'entrée en vigueur de la facturation électronique obligatoire, Indy, la solution de comptabilité des indépendants, annonce avoir obtenu son immatriculation officielle en tant que Plateforme Agréée (PA). Une étape clé qui confirme la conformité de sa solution aux exigences de l'administration fiscale et renforce sa mission : permettre à tous les indépendants de se mettre en conformité simplement, sans surcoût ni complexité.

Une plateforme agréée, gratuite et pensée pour les indépendants

Déjà adoptée par plus de 200 000 indépendants et forte de plus de 3 millions de factures émises, Indy est conçue pour répondre aux besoins concrets des professionnels, y compris des professions libérales, elles aussi pleinement concernées par la réforme. Avec cette immatriculation comme Plateforme Agréée, Indy garantit :

- une conformité totale à la réforme de la facturation électronique,
- un outil 100 % gratuit pour la facturation,
- une solution de facturation et de comptabilité tout-en-un, permettant de simplifier et d'automatiser les obligations déclaratives des indépendants en matière de TVA (pré-remplissage)

Pour aider encore davantage les professionnels, Indy met également à disposition un simulateur pratique pour aider les indépendants à savoir s'ils sont concernés par la facturation électronique et évaluer leur niveau de préparation : https://www.indy.fr/simulateur-facturation-electronique/.

Former et informer : un engagement de long terme

Consciente que la réforme de la facturation électronique suscite encore de nombreuses interrogations, Indy a également fait de la pédagogie un axe central de son engagement.
Dès avril 2025, l'entreprise a initié une série de webinaires dédiés à la facturation électronique afin d'informer et de former les indépendants. En moins d'un an, plus de 10 000 professionnels ont ainsi été sensibilisés au sujet et l'intérêt pour ces rendez-vous n'a cessé de croître : entre les premiers webinaires et les plus récents, organisés en janvier 2026, le nombre de participants a été multiplié par six, témoignant d'une prise de conscience accélérée à l'approche des échéances réglementaires.

Une approche globale au service des indépendants

Cette immatriculation définitive comme Plateforme Agréée s'inscrit dans la vision long terme d'Indy : offrir aux indépendants une solution unique pour centraliser l'ensemble de leurs démarches administratives, de la facturation aux déclarations fiscales en passant par la comptabilité, au sein d'une seule application, sans frais cachés ni jargon administratif.

« La réforme de la facturation électronique suscite encore beaucoup d'interrogations chez les indépendants. Notre rôle est de leur apporter des réponses claires, un outil conforme et gratuit, et surtout un accompagnement pédagogique pour transformer cette obligation en opportunité de simplification », déclare **Côme Fouques, cofondateur et CEO d'Indy**.

À l'heure où le marché de la facturation électronique se structure rapidement, Indy s'impose comme un acteur de référence, combinant conformité réglementaire, accessibilité et pédagogie, pour accompagner durablement les indépendants vers leur mise en conformité.

A propos d'Indy

Créée en 2016, Indy permet aux indépendants de gérer en autonomie les démarches administratives et comptables liées à leur activité. Pour cela Indy combine le meilleur de la technologie et de l'humain : un produit intuitif avec un haut niveau d'automatisation ainsi qu'un accompagnement ultra réactif et des conseils personnalisés.
Indy accompagne les indépendants pour créer leur structure, pour la gérer au quotidien avec une offre gratuite incluant facturation, compte pro et pré-comptabilité et pour réaliser toutes leurs déclarations sociales et fiscales (TVA, bilan, CFE, URSSAF, paie, etc.) grâce à des abonnements à partir de 12€/mois.
Indy accompagne déjà plus de 200000 indépendants, compte 300 collaborateurs basés à Lyon et Paris et a levé 86 M€ auprès d'investisseurs prestigieux (BlackFin, Singular, Alven, Kerala Ventures).

Contacts presse - Agence Hello SunRise pour Indy

Patricia Attar - patricia@hellosunrisepr.com - 06 25 79 27 95
Marie Poinsinet - marie@hellosunrisepr.com - 07 76 60 88 75